

Produit et portrait

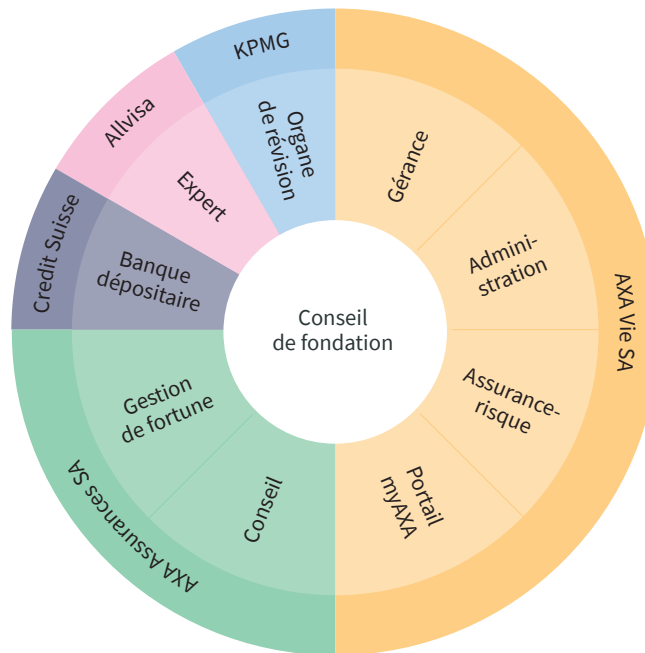
Professional Invest est la solution de prévoyance semi-autonome d'AXA Fondation Prévoyance professionnelle. Du fait de sa grande flexibilité, elle est performante et parfaitement adaptée aux entreprises, qu'il s'agisse de start-up ou de grandes entreprises de renommée internationale.

Chiffres-clés de la Fondation au 31 décembre 2024¹

Taux de couverture	109,8%
Avoirs de vieillesse (en mio. CHF)	28 166
Clients affiliés	41 189
Personnes assurées actives	227 017
Bénéficiaires de rentes dans la fondation	9 738

Organisation

AXA Fondation
Prévoyance
professionnelle



Modèle de rémunération valable dès 1er janvier 2025

Le Conseil de fondation a déclaré son intention de rémunérer l'avoir de vieillesse des assurés selon un mécanisme prédéfini.

Degré	Prévisions pour le taux de couverture au 31.12.20XX	Rémunération (part obligatoire et part surobligatoire)
5	> 115,00%	Taux d'intérêt minimal LPP + 1,75%
4	> 112,00%	Taux d'intérêt minimal LPP + 1,25%
3	> 108,00%	Taux d'intérêt minimal LPP + 1,00%
2	> 105,00%	Taux d'intérêt minimal LPP + 0,75%
1	≥ 100,00%	Taux d'intérêt minimal LPP
0	< 100,00%	Au maximum le taux d'intérêt minimal LPP

¹ provisoires et non révisés

Nom de la fondation

AXA Fondation Prévoyance professionnelle, Winterthur

Société fondatrice / date de fondation

AXA Vie SA / 8 juin 1984

Objectif

Solution semi-autonome avec placements en pool

La Fondation a pour but la gestion de la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité. Elle protège les salariés et les employeurs des entreprises qui lui sont affiliées contre les conséquences économiques de la perte de gain consécutive à la vieillesse, au décès et à l'invalidité. Elle verse des prestations conformes aux dispositions de la prévoyance professionnelle obligatoire et offre également des plans de prévoyance qui dépassent les prescriptions minimales de la loi ou qui comprennent uniquement des prestations surobligatoires.

Placements

Activité de placement

- Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement, le risque de placement étant assumé par la fondation collective et les caisses de prévoyance qui lui sont affiliées.
- La fortune est investie par AXA Asset Management.

Membres du Conseil de fondation

Représentants des employeurs

- Christoph Senti (président)
Christoph Senti AG, Altstätten
- Corinne Antonica-Schönenberger
Antonica.Management GmbH, Erlenbach
- Patrick Bundeli
INTERSPORT (Schweiz) AG, Berne
- Alexia Rambosson
A. Rambosson AG, Zurich

Représentants des salariés

- Christoph Burkhalter (vice-président)
Avaloq Group AG, Zurich
- Hanspeter Herger
x-plus services GmbH, Engelberg
- Bodo Möller
Google Switzerland GmbH, Zurich
- Csilla Schreiber-Orosz
PartnerRe Holdings Europe Ltd., Zurich

Professional Invest en un coup d'oeil

Solution de prévoyance	Solution semi-autonome avec placements en pool
Groupe cible	Petites et moyennes entreprises
Plans de prévoyance	Aménagement flexible des prestations de prévoyance
Sécurité	Couverture des risques actuariels d'invalidité et de décès
Transparence totale	Séparation claire entre le processus de placement et le processus de risque
Administration	Accès électronique direct aux données de prévoyance

